

**EXAME NACIONAL DO ENSINO SECUNDÁRIO**  
**12.º Ano de Escolaridade (Decreto-Lei n.º 286/89, de 29 de Agosto)**  
**Cursos Gerais e Cursos Tecnológicos**  
**Nível de Continuação – LE II – 6 anos de aprendizagem – 3/4 horas semanais**

Duração da prova: 120 minutos  
2003

2.ª FASE

---

**PROVA ESCRITA DE FRANCÊS**

---

- Estrutura da prova:

A prova é constituída por três Grupos (I, II e III) de resposta obrigatória e por um Grupo (IV) de resposta obrigatória com dois temas em alternativa.

Nas questões de escolha múltipla, a indicação de mais do que uma opção implica a desvalorização total da resposta.

- Material admitido:

Dicionários unilingues e bilingues.

Lisez attentivement le **texte** et les **questions** pour avoir une vision globale de ce qu'on vous demande.

### Versailles, 4 août 1789

*Au cours d'une nuit de folie, l'Assemblée constituante abolit à l'unanimité tous les droits féodaux. C'est la fin de l'Ancien Régime.*

Depuis le 14 juillet 1789, chaque jour apporte son lot d'informations aussi nouvelles que surprenantes. La Prise de la Bastille connue dans tout le pays dans les jours qui suivent semble avoir déclenché un mouvement irrésistible vers... l'on ne sait trop quoi. [...]

L'Assemblée consacre l'essentiel de ses débats à la rédaction de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. Sa tâche ne sera achevée qu'en octobre. Mais les députés sentent bien qu'ils sont assis sur un tonneau de poudre. Ils se réunissent au sein de structures plus ou moins informelles, tel le Club breton, afin de réfléchir aux moyens de désamorcer la crise qui monte, qui monte... de calmer l'agitation révolutionnaire qui embrase le pays.

4 août. La séance de nuit commence. Il est 20 h. Elle va durer six heures. Le Chapelier 10 préside. Rapport de l'avocat Target sur les moyens d'arrêter les troubles dans les campagnes. En fait, l'Assemblée semble toute disposée à condamner les revendications paysannes. Le rapport stipule que les citoyens doivent respecter la propriété et continuer à payer redevances et impôts. Une première intervention: le vicomte de Noailles, beau-frère de La Fayette (celui-ci est absent, tout absorbé par son commandement à Paris), propose d'abolir les droits 15 féodaux. Proposition généreuse, mais il est vrai que le vicomte en est dépourvu! Le duc d'Aiguillon lui succède. C'est le plus riche seigneur, après le roi, en propriétés féodales. Son propos a donc d'autant plus de poids: «Un scrupule me vient: nous nous apprêtons à condamner ceux qui attaquent les châteaux. Mais je me demande si ces hommes sont bien coupables.» Et d'évoquer «le malheureux cultivateur, soumis au reste barbare des lois 20 féodales» et de proposer «d'établir cette égalité de droits qui doit exister entre les hommes.» Grand seigneur et animateur du Club breton, le duc d'Aiguillon ne propose pas pour autant l'abolition des droits féodaux, il propose un «juste remboursement», évalué à trente fois le revenu d'une année. Mais sur ce point du moins, nobles et grands bourgeois sont bien d'accord. Applaudissements unanimes. Un bas Breton, député du Tiers, totalement inconnu, 25 dont ce sera la seule intervention, Le Guen de Kerengal, monte à la tribune pour lire une vingtaine de lignes terribles qui mettent en accusation «le monstre dévorant de la féodalité [...]». Un autre Breton prend la parole à son tour, il évoque des usages anciens et sanglants. Intervention excessive, mais qui fait frémir les députés. Il va être 23h. La séance pourrait, devrait s'achever maintenant. C'est ce que pense la majorité des députés. Il serait temps de 30 passer au vote: égalité fiscale, rachat des droits pesant sur les biens, abolition de ceux qui sont vexatoires et qui portent sur les personnes. Pas du tout! s'exclame un député du Périgord, le marquis de Foucauld Lardimalie. Il convient maintenant de s'en prendre aux grands seigneurs, ces courtisans qui touchent des pensions et des traitements considérables de la cour. Applaudissements. Désormais, l'enthousiasme et la surenchère gagnent, 35 submergent l'Assemblée. [...]

Il est près de deux heures du matin. Le président Le Chapelier récapitule les acquis de la nuit, liste impressionnante, qui met à bas définitivement l'Ancien Régime. À l'unanimité.

BOEGLIN Édouard, *L'Alsace Magazine* (adapté), 5 août 1998

1. Lisez une deuxième fois le texte et **répondez** aux questions suivantes:

1.1. **Complétez** chacune des phrases ci-dessous en choisissant, parmi les trois hypothèses présentées, celle qui correspond aux idées du texte. Puis **indiquez** l'hypothèse choisie en écrivant, sur votre feuille d'épreuve, la lettre (**a**, **b** ou **c**) qui lui correspond.

1.1.1. La Prise de la Bastille

- a) fait bouger les choses sans que l'on sache très bien dans quel sens.
- b) ne provoque aucun changement dans le royaume.
- c) montre au peuple que celui-ci peut être fort.

1.1.2. La rédaction de la Déclaration des droits de l'homme

- a) est terminée, pour le bien des citoyens, avant le 14 juillet 1789.
- b) est le seul sujet de réflexion de l'Assemblée jusqu'au mois d'octobre 1789.
- c) est l'une des missions de l'Assemblée qui essaie aussi, entre-temps, de résoudre d'autres problèmes dans le royaume.

1.1.3. Les jours qui suivent la Prise de la Bastille, les députés de l'Assemblée constituante discutent

- a) toujours au Club breton, assis sur des tonneaux de poudre.
- b) dans les endroits où ils peuvent se réunir.
- c) seulement pendant les séances parlementaires.

1.1.4. À la fin de la séance du 4 août,

- a) tout le monde critique à l'unanimité les revendications paysannes.
- b) nobles et grands bourgeois se critiquent mutuellement.
- c) tous les députés sont d'accord.

1.2. Le 14 juillet et le 4 août: deux dates fondamentales dans les événements de la Révolution.

1.2.1. **Relevez** une phrase qui montre qu'entre les deux dates mentionnées ci-dessus, des faits nouveaux et inattendus ont lieu quotidiennement.

1.2.2. La nuit du 4 août est capitale dans la conquête de l'égalité entre les hommes. **Démontrez** pourquoi.

1.3. Au fur et à mesure que la nuit du 4 août avance, l'enthousiasme emporte les députés.

**Justifiez** cette affirmation.

1.4. **Expliquez** le sens de la phrase suivante:

«Sa tâche ne sera achevée qu'en octobre.» (ligne 5)

2. En 35/45 mots, **faites le résumé** du texte suivant:

L'Almanach royal avait annoncé, pour le mardi 14 juillet 1789, le lever du soleil à 4 heures et 8 minutes et son coucher à 7 heures et 52 minutes le soir. La prise de la prison la plus inutile de France – la Bastille – changea totalement le destin de cette journée ordinaire.

L'histoire du 14 juillet 1789 est généralement assez bien connue. Alors que les États généraux sont réunis à Versailles, où le roi les a convoqués pour rétablir par le biais d'impôts nouveaux la catastrophique situation des finances du pays, le peuple de Paris se soulève. La présence inhabituelle et menaçante de troupes autour de la capitale, ajoutée à la disette, sont à l'origine de ce soulèvement. Le peuple de Paris cherche des armes pour se défendre et il en trouve. Comme il lui faut par ailleurs de la poudre et des munitions, il va les chercher où il pense en trouver, c'est-à-dire à la Bastille, vieille forteresse dont la destruction est envisagée depuis des années par la monarchie.

BOEGLIN Édouard, *L'Alsace Magazine* (adapté), 14 juillet 1999

## II

**Traduisez** en portugais:

La Bastille est prise très rapidement et les assaillants, menés par de vrais professionnels – gardes françaises notamment –, libèrent triomphalement les sept prisonniers du moment: quatre filous qui prennent immédiatement le large, deux fous – un certain Tavernier qui est là depuis quarante ans et dont personne ne veut et un Anglais à la barbe impressionnante du nom de Wythe – et une authentique victime de l'absolutisme royal, le comte de Solage, incarcéré depuis sept ans pour «dissipation» à la demande de son père.

BOEGLIN Édouard, *L'Alsace Magazine* (adapté), 14 juillet 1999

## III

Le 4 août, les députés prennent des décisions importantes pour – notamment – l'égalité entre les hommes.

Dans l'œuvre que vous avez lue, les personnages prennent aussi des décisions.

En 90/100 mots, et après avoir mentionné le titre et l'auteur de l'**œuvre** que vous avez lue, **présentez** une décision d'un personnage, importante pour la suite de l'œuvre, et **commentez-la**.

## IV

Faites une composition de 180/200 mots sur un seul des sujets qui vous sont proposés.

*(N'oubliez pas d'indiquer le sujet choisi.)*

1. Dans l'histoire de France, il y a l'avant 14 juillet 1789 et l'après 14 juillet 1789, même si cette date est avant tout un symbole.

Vous êtes chargé(e) de présenter à votre classe un petit exposé sur cette journée et sa signification.  
**Rédigez** votre intervention.

2. Il y a eu aussi un avant et un après en ce qui concerne Mai 68.

Dans un article que vous publierez dans le journal de français de votre école, expliquez ce qui a changé.

**Rédigez** votre article.

## FIM

V.S.F.F.

417/5

## COTAÇÕES

### I

1.		
1.1.		
1.1.1.	.....	6 pontos
1.1.2.	.....	6 pontos
1.1.3.	.....	6 pontos
1.1.4.	.....	6 pontos
1.2.		
1.2.1.	.....	6 pontos
1.2.2.	.....	14 pontos
1.3.	.....	16 pontos
1.4.	.....	10 pontos
2.		
Resumo	.....	25 pontos
	Subtotal	..... <b>95 pontos</b>

### II

Tradução ..... **25 pontos**

### III

Obra de leitura integral ..... **30 pontos**

### IV

1. ou 2.  
Composição ..... **50 pontos**

---

**TOTAL** ..... **200 pontos**